

Principales modifications de la version 2018.

La clôture obligatoire de votre caisse tous les jours implique que vous ne pouvez plus laisser de factures ouvertes sur plusieurs jours.

Vous devez imprimer toutes les notes de la journée pour pouvoir clôturer votre journée. Dans le cas d'un hôtel ou les clients partent le matin vous avez la possibilité de travailler sur deux jours pour pouvoir travailler sur les notes qui pourraient être enregistrées de la veille.

Toutes les écritures sont faites à la date du jour. La seule possibilité donnée et d'inscrire le règlement sur une note de la veille lorsque vous voulez harmoniser la date de la facture et la date du règlement.

ATTENTION : A partir du 1er Janvier 2018, si vous ne clôturez pas vos notes vous ne pourrez plus saisir de nouvelles factures dans le logiciel.

Pour des raisons pratiques de période de transition le blocage ne sera effectif qu'à partir du 8 janvier mais toutes les journées à partir du 1er Janvier devront être clôturées.

Fonctionnement :

Lorsque 'un client reste plusieurs jours vous devez imprimer la note tous les jours et ensuite effectuer un récapitulatif des notes dues sur sa fiche client.

Améliorations :

Le but de cette version est de respecter les nouvelles règles fiscales, des améliorations seront apportées au niveau de l'ergonomie dans les semaines futures en fonction de vos remarques.